

TD 8 – Habiter : avoir des loisirs, se loger, travailler dans un espace touristique

Le programme de CYCLE 3

Classe de CM1	
Repères annuels	Démarches et contenus d'enseignement
<p style="text-align: center;">Thème 2 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des espaces urbains. • Dans un espace touristique. 	<p>Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. Le travail sur un espace touristique montre par ailleurs qu'on peut habiter un lieu de façon temporaire et il permet d'observer la cohabitation de divers acteurs. Ils découvrent la spécificité des espaces de production.</p>

Ressources d'accompagnement 2016

Objectifs

Les pratiques des habitants sont abordées aux échelles **locale** (une ville, un espace touristique) et **micro-locale** (résidences, quartier(s) dans une ville ou un espace touristique). Dans ces espaces se croisent et **cohabitent différents habitants**, résidents permanents ou temporaires, qui y ont des usages et des pratiques différents.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les pratiques quotidiennes des individus se déroulent dans certains espaces et qu'elles permettent de les caractériser ;
- que les espaces ont différentes fonctions et une organisation particulière.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme :

- « se repérer dans l'espace » : par le travail sur l'orientation, la construction de repères géographiques ;
- « s'informer dans le monde du numérique » : par l'utilisation d'outils de géolocalisation ;
- « **comprendre un document** » : en extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ;
- « pratiquer **différents langages** » : par la description de l'espace étudié en utilisant les mots et les images du géographe, ou en réalisant, de manière guidée, une production graphique (croquis de paysage ou schéma).

Mise en oeuvre

Pour l'espace **touristique**, le choix peut se porter sur un espace balnéaire ou de montagne (site ou station touristique) ou encore **un parc de loisirs**.

Quel que soit le choix de l'enseignant, l'étude s'appuie sur des **paysages**, des **témoignages d'habitants**, des **plans ou brochures touristiques** ; elle est propice à la mobilisation des **outils de la géolocalisation** pour explorer et situer l'espace choisi.

La spécificité du logement dans les lieux touristiques permet d'insister sur les formes adaptées de ces résidences aux aspirations des touristes, ainsi la recherche de l'éloignement de la ville, le désir d'activités ludiques et de consommation pour le tourisme balnéaire ou le tourisme vert. Avec les élèves, l'enseignant aborde, par les pratiques, la singularité de l'organisation de l'espace qui en résulte : formes d'hébergement telles que le camping, la résidence hôtelière ou locative, organisation de l'espace dans une station touristique, présence de commerces saisonniers, de parcs de jeux et de loisirs, présence de restaurants, cinémas.

Au fur et à mesure de la séquence, la réalisation progressive d'un croquis permet la représentation de cet espace. Quelques éléments de l'espace urbain et touristique peuvent être identifiés et situés les uns par rapport aux autres, orientés (points cardinaux) ; quelques mots du vocabulaire spécifique de la géographie se mettent progressivement en place.

Principaux repères spatiaux à construire

- L'élève sait reconnaître les caractéristiques et les paysages d'un espace urbain et d'un espace touristique.
- Le thème est l'occasion de construire quelques repères spatiaux de la France en localisant sur une carte la ville ou l'espace touristique étudiés.

TD 8– Habiter : avoir des loisirs, se loger, travailler dans un espace touristique

A] GENERALITES

1) La notion d'espace productif (à partir de l'examen d'un cas)

Source : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc15.htm>

« Nous définissons le **système productif** comme **l'ensemble des facteurs et des acteurs concourant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses** (...) Il se fonde sur un nouveau découpage fonctionnel identifiant deux grandes sphères. Premièrement, la **sphère de la reproduction sociale** (administrations publiques, formation, enseignement, santé, services aux particuliers, distribution et commerce de détail...) qui se moule globalement sur la géographie de la population. Deuxièmement, la **sphère productive** qui produit l'essentiel des richesses, et est géographiquement plus discriminante et largement articulée à la hiérarchie urbaine (...)

Utiliser ce concept constitue en géographie économique une **véritable rupture intellectuelle, scientifique et épistémologique d'avec l'approche ternaire classique secteur primaire/ secondaire/ tertiaire**, en particulier concernant l'« industrie » et sa place dans l'économie, la société et le territoire de la France métropolitaine. Nous avons appris à classer les productions des pays et à comparer les pays entre eux selon une classification qui disparaît sous les effets conjugués de la « **révolution technologique, scientifique et informationnelle** » (op cit p.14)

Laurent Carroué, La France. *Les mutations du système productif*, Armand Colin, 2013, p.11 et 14.

Un **espace productif** est un **espace organisé autour d'une ou plusieurs activités économiques** qui peuvent être **industrielles, agricoles, de services** (touristiques par exemple).

2) Le tourisme en France (voir diaporama, capsule et QCM en ligne)

Une activité économique majeure

Les types d'espaces touristiques

L'impact sur l'espace

B] ANALYSE DU PROGRAMME ET DES RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT

La 2ème séquence du thème "Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs" porterait sur un **espace touristique conçu comme un espace productif (organisé)**.

Les instructions officielles valorisent la **prise en compte des éléments suivants** :

- l'entrée par les paysages (habitat) - l'étude de cas (mais localisée à l'échelle du pays)
- les fonctions et l'organisation - l'utilisation d'outils de géolocalisation (SIG)
- la production graphique (croquis) - la mise à jour des pratiques dans un lieu
- la diversité des documents (paysages, témoignages, plans, brochures touristiques...)

→ progression observée dans plusieurs manuels (du subjectif-élève à l'objectif) :

- Avoir des loisirs dans un espace touristique (littoral ou montagne)
- Se loger (sur un littoral touristique, dans un espace montagnard touristique)
- Travailler dans un espace touristique (littoral et/ou montagne)

C] EXERCICE - ETUDE D'UN PAYSAGE DANS LA DIACHRONIE :

1) Prenez connaissance du dossier : quel est l'intérêt de l'étude d'un même lieu photographié à deux dates différentes ? Quelle pertinence cette étude a-t-elle avec des élèves de cycle 2 et 3 ?

2°) Pages 7 et 8 : choisissez deux photographies sur les quatre proposées. Justifiez votre choix.

3°) Quel questionnement proposeriez-vous à des élèves de cycle 3 sur ces deux photographies ?

4°) Un croquis est-il possible ? Si oui, comment le réaliser matériellement ?

5°) L'étude de ces deux photographies du même lieu se suffit-elle à elle-même ? Faut-il des informations supplémentaires et complémentaires ? Pourquoi ?